



Déposition à faire suite accident voiture

Par **Malice60**, le **05/07/2018** à **06:54**

Bonjour

Mon fils a eu un accident de voiture en février 2017 au volant de la voiture d'un amis, positif au contrôle d'alcoolemie. Le gendarme n'a pas pris son permis. Il devait être convoqué pour faire une déposition mais aucune convocation jusqu'a hier ! Il doit se présenter à la gendarmerie en fin de semaine à la gendarmerie. Pouvez vous me dire si ce délai est « normal » pour faire état de faits qui se sont déroulés presque 1 an et demi après ?

Merci par avance pour votre avis

Cordialement